



IAS/ RFB 100022559

FRANÇAIS

QUESTION #1

Étant donné que la catégorie 3 et la catégorie 6 n'ont pas de caractéristiques similaires et qu'il est nécessaire qu'elles fassent l'objet d'une même offre, nous vous demandons de permettre aux fournisseurs de soumissionner pour ces catégories individuellement. Comme vous le savez sans doute, cela permettra également de réduire considérablement les coûts pour le Canada, car il y a plus de place pour la concurrence.

RÉPONSE #1

Selon nos procédures d'évaluation, les CAT 3 et CAT 6 seront attribués par catégorie.